

LE GÉRONTOPÔLE BRETON



CONTEXTE

En 2008, le rapport *Bien vieillir en Bretagne, Changer de regard et agir pour mieux vivre ensemble le vieillissement à domicile* publié par le CESER, partait d'un constat simple : la Bretagne est un territoire qui vieillit. Les dernières projections indiquent d'ailleurs que cette tendance va perdurer, et même s'accélérer.

Une récente étude de l'INSEE estime l'augmentation de la tranche 65-84 ans entre 867 000 et 881 000 individus d'ici à 2040.

Dès 2008, le CESER insistait sur « la nécessité de rechercher systématiquement la coopération et les effets de synergie, notamment entre les partenaires publics et privés, dans tous les territoires ». Si certaines activités ont été mieux structurées et les acteurs publics et privés mis en lien – notamment avec la mise en place des Conférences des financeurs – cela n'a pas été le cas de manière transversale.

Par ailleurs, la question du vieillissement figure dans les priorités de la Stratégie Régionale de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) de la Région Bretagne, et fait partie des enjeux principaux des Stratégies Régionales de l'ESS 2014-2016 et 2017-2020 et sera inscrit dans la nouvelle stratégie 2021-2024. On retrouve également cet enjeu dans la Stratégie régionale de Recherche et Innovation 2021-2027 (S3) bretonne. Cela montre l'importance de ce sujet pour les territoires bretons.

La création de l'association Kozh Ensemble – Le gérontopôle breton en 2015, puis le lancement de la démarche Bien Vieillir en Bretagne en 2020 ont permis de concevoir et de proposer un cadre collectif, afin d'identifier et de répondre aux enjeux du vieillissement – tant sur les questions de santé, que de prévention, de mobilité, d'habitat, de lien social, de citoyenneté, etc.

EN RÉSUMÉ



OBJET

Le gérontopôle a pour objet de faciliter la **continuité des parcours de vie** sur le territoire breton, afin de permettre à chaque personne d'appréhender et d'anticiper son évolution de vie. La mobilisation des personnes elles-mêmes d'une part, et la sensibilisation, la formation et l'accompagnement des personnes âgées, leurs proches, et les acteurs de la gérontologie d'autre part, y contribueront. Le gérontopôle visera ainsi à renforcer le **pouvoir d'agir** des citoyen·nes tout au long de leur vie, contribuera à leur **meilleure inclusion** dans la société et favorisera la **démocratie sanitaire**.

DÉMARCHE

La démarche du gérontopôle s'inscrit dans une logique de subsidiarité. Le gérontopôle vise ainsi à accompagner ses partenaires dans la mise en œuvre de leurs actions respectives.

À cette fin, il **fédère et anime** les acteurs du territoire pour favoriser la transversalité, l'interprofessionnalité, la cohérence et l'efficacité des actions gérontologiques autour de la **continuité des parcours** sociaux et familiaux, résidentiels, de soins, et de santé.

Il soutient l'**émergence d'expérimentations** au regard des expertises présentes sur chaque territoire, la mesure de leur impact, et accompagne leur éventuel déploiement.

Il contribue au **développement d'une ingénierie pédagogique** au service des professionnel·les, des aidant·es et des personnes âgées, en s'appuyant sur les expertises universitaires et hospitalières, sur l'enseignement secondaire et supérieur, ainsi que sur les organismes de formation existants. La démarche intègre les usager·ère·s et leurs représentations, les professionnel·les, les familles...

Enfin, le gérontopôle offre un **cadre participatif favorable à l'innovation**, à la coordination et à la création de synergies entre acteurs (économiques, sanitaires, universitaires, institutionnels, médico-sociaux, sociaux...) avec un objectif de primauté de la personne, et de l'utilité sociale.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Contribuer par la recherche au développement de la formation et de la prévention dans le domaine gérontologique.
- Favoriser le développement et l'innovation dans le champ gérontologique, notamment par la structuration d'une filière économique au service des besoins du territoire.
- Participer à l'équité territoriale par la diffusion et la dissémination des solutions adaptées au vieillissement et à chacun des territoires sur l'ensemble de la Bretagne.
- Développer et apporter des expertises indépendantes aux institutions et aux collectivités dans le champ de la gérontologie.

CONTACT

PIERRE GRIMAUD

CRESS Bretagne

COURRIER ÉLECTRONIQUE

pgrimaud@cress-bretagne.org

TÉLÉPHONE

07 56 00 93 18

Les signataires :

KOZH
ensemble | Le gérontopôle
de Bretagne

CHU
genès

**Biotech
& Santé
BRETAGNE®**

cress
Chartre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire de Bretagne

living
Lab. | **CHU**
genès

UCPS EO
UNIVERSITÉ EUROPÉENNE
DE PRÉVENTION EN SANTÉ
DE BRETAGNE OCCIDENTALE

VILLANTHROPE
Association

FEHAP
Santé Social - Privé Solidaire
Bretagne

**MUTUALITÉ
FRANÇAISE**

Bleu
Bleu

vyv | Bretagne

ASKORIA
activateur de solidarités

aresat
Association Régionale
de Santé et de Solidarité

**malakoff
humanis**

**Région
BRETAGNE**

**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**
Liberté
Égalité
Fraternité

**malakoff
humanis**

**Harmonie
mutuelle**
GROUPE vyv

Avec le soutien de :

**Région
BRETAGNE**

UNION EUROPÉENNE
UNIVERSITÉ EUROPÉENNE
DE PRÉVENTION EN SANTÉ
DE BRETAGNE OCCIDENTALE

**malakoff
humanis**